



LES ÉCOLOGISTES 20^e

Question orale sur les suites de la concertation relative au 88 rue de Ménilmontant

Déposée par l'ensemble des élu-e-s du groupe Les Écologistes 20^e

Le devenir de la parcelle du 88 rue de Ménilmontant interroge les habitant-es du quartier. Suite à un amendement des élu-e-s écologistes au Conseil de Paris inscrivant le besoin d'un complément de concertation avec les riverain-e-s sur le projet, le Conseil de Quartier Belleville avait sollicité le Conseil d'arrondissement pour traduire en acte cette proposition. Un vœu de l'exécutif du 20^e arrondissement avait repris cette proposition à son compte le 22 juin 2022 et prévoyait une réunion de consultation sur la base de deux scénarii comportant l'attribution de locaux commerciaux pour équilibrer économiquement l'opération immobilière portée par Paris Habitat en lien avec la SARL 88 Ménilmontant.

Lors de cette réunion du 14 septembre dernier, les habitant-e-s présent-e-s ont rejeté le premier scénario et ont proposé des pistes pour préciser le deuxième scénario - présenté comme étant encore à préciser : ouvrir l'auditorium au public ou prévoir un autre équipement culturel ouvert aux habitant-e-s qui respecte le voisinage, végétaliser le plus possible la parcelle, et revoir l'offre commerciale pour l'adapter aux besoins du quartier. L'idée d'ateliers-boutiques a été bien reçue.

De nombreuses idées vont dans le bon sens et devraient être analysées pour construire un scénario alternatif, en complétant les pistes intéressantes du scénario 2, tout en s'inscrivant dans le calendrier initial.

Les élu-e-s du groupe Les écologistes 20^e, posent la question orale suivante :

Nous demandons à Monsieur le Maire du 20^e arrondissement, de bien vouloir confirmer que :

- Le souhait d'abandonner le scénario 1 a bien été entendu,
- Un scénario alternatif s'attachant à répondre aux souhaits d'adaptation de l'offre commerciale, d'ouverture sur le quartier et de végétalisation de la parcelle, sera travaillé en tenant compte du calendrier initialement prévu.